RHÉTORIQUE ET ARGUMENTATION DANS L'ÉDITORIAL POLITIQUE : DE L'IRONIE

Cristina ILINCA
Université de Piteşti

***Résumé*:** *Cette étude traite du rôle argumentatif des figures du discours. Nous avons choisi l'ironie, l'une des figures les plus complexes du système rhétorique. Considérée tantôt comme trope, tantôt comme stratégie argumentative indirecte, l'ironie exige la mise en oeuvre de toute une stratégie de déchiffrage et d'interprétation: elle se doit d'utiliser certains indices, mais ceux-ci sont incertains et présomptifs. Nous allons soumettre à l'observation la manifestation de l'ironie en tant que stratégie argumentative dans l'éditorial politique et l'impact de ce genre du discours sur le mécanisme argumentatif qu'elle met en œuvre.*

Mots-clés: ***ironie, duplicité, argumentation indirecte.***

La fonctionnalité des figures dans le discours est un fait incontestable. Elle se manifeste par l'influence que les figures ont dans le déroulement de la communication, par les modifications qu'elles apportent aux relations interpersonnelles entre les acteurs de la situation du discours. La majorité des études se borne à l'inventaire ou aux mécanismes d'interprétation des figures, en omettant leur fonctionnalité dans un type de discours donné. C'est sur ce dernier aspect que nous voulons insister dans cette étude, en prenant comme objet d'étude la fonction argumentative de l'ironie. Nous allons ainsi voir quel est le fonctionnement du mécanisme argumentatif de l'ironie dans le discours de presse, plus précisément dans l'éditorial politique. Le cadre théorique est donné par des réflexions issues de la rhétorique classique (Aristote, Quintilien, Dumarsais, Fontanier), mais aussi par des théories développées par les différentes approches contemporaines (Sperber, Wilson, Ducrot, Berrendonner, Eggs). Le corpus est constitué d'éditoriaux politiques parus dans la presse française avant les élections présidentielles de 2007.

Le terme „ironie" vient du mot grec *eirôn*, étant rencontré pour la première fois chez Aristophane (450-385 a.v. J.-C.): il désigne des personnages peu recommandables qui n'emportent pas la sympathie de l'auteur. Il s'agit des personnages dissimulés qui s'opposent souvent à *alazôn*, terme qui désigne un personnage vantard, sur lequel ils finissent par remporter la victoire. Dans les fables, *eirôn* est incarné par le renard, assimilation qui met en évidence la part de ruse et de fourberie qui caractérise le type.
Le passage du terme de l'anthropologie à la rhétorique est fait par Cicéron qui fait recours au mot *dissimulatio*. Dans *Oratore*, il oppose l'ironie à l'antiphrase. L'antiphrase consiste ici en une inversion sémantique (dire le contraire de ce que l'on veut entendre) tandis que l'ironie repose sur l'attitude de dissimulateur du locuteur. On voit donc que les latins ne reprennent pas les connotations négatives de l'*eirôn* grec, l'ironie jouant désormais d'une place honorable dans la conversation quotidienne et dans le discours politique.

La définition du terme devient encore plus fine chez Quintilien : l'ironie est vue ici tantôt comme trope, tantôt comme figure : « …L'ironie, en tant que figure, ne diffère absolument pas, dans la mesure où il s'agit du même genre, de l'ironie comme trope (dans les deux cas en effet, il faut entendre le contraire de ce qui est dit) ; quant aux espèces, si on les examine avec un peu d'attention, il est facile de saisir qu'elles diffèrent. Tout d'abord, le trope est plus découvert, et, quoiqu'il dise autre chose que ce

BDD-A5755 © 2009 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:38 UTC)

qui est pensé, le sens n'est pas feint : en effet, presque tout le contexte est clair […] Au contraire, dans la forme figurée de l'ironie toute l'intention est déguisée, le déguisement étant plus apparent qu'avoué ; dans le trope, l'opposition est toute verbale ; dans la figure, la pensée et parfois tout l'aspect de la cause sont en opposition avec le langage et le ton de voix adoptés. Ainsi la vie entière d'un homme peut sembler n'être qu'une ironie, comme celle de Socrate (qui était appelé l'ironiste [*eirôn*] parce qu'il se présentait comme ignorant et un admirateur des autres, considérés comme des sages) ; en un mot, si une métaphore continue fait l'allégorie, l'ironie figure est faite d'une série d'ironies – tropes. » (IX, 2, 44-46).

La tradition rhétorique française retiendra les idées de Quintilien, mais de façon partielle. A l'époque classique, on remarque deux directions. Une direction limitera l'ironie à l'antiphrase. La deuxième direction verra dans l'ironie un cas d'inversion, c'est-à-dire la figure de l'antiphrase. Selon Du Marsais (*Des tropes ou des différents sens*, 1730), l'ironie est « une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit : ainsi les mots dont on se sert dans l'ironie, ne sont pas pris dans le sens propre et littéral […]. Les idées accessoires sont d'un grand usage dans l'ironie : le ton de la voix, et plus encore la connaissance du mérite ou du démérite personnel de quelqu'un, de la façon de penser de celui qui parle, servent plus à faire connaître l'ironie que les paroles dont on se sert […] L'ironie fait une satire avec les mêmes paroles dont le discours ordinaire fait un éloge » (DU MARSAIS : 120). En laissant de côté l'aspect pragmatique souligné par Du Marsais, Pierre Fontanier (*Les figures du discours*, 1821, 1827) signale cependant la finalité de l'ironie : « L'ironie consiste à dire par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser » (1978 : 59). L'ironie est donc réduite à un de ses cas d'emploi : par exemple, dire « bon travail ! » d'un travail qui est mal fait.

Un ouvrage de référence pour les recherches sur l'ironie menées au XX^{e} siècle c'est *L'Ironie* de Vladimir Jankélévitch (1936). Dans la lignée de Schlegel, de Kierkegaard et de Bergson, il définit l'ironie comme *recul critique du sujet*. C'est une prise de distance qui « nous immunise contre toute exaltation compromettante et contre les déchirements de l'extrémisme sentimental. » L'ironie est un moyen de ne pas nous laisser piéger par la doxa, de distinguer mensonge et erreur. Si ailleurs elle est vue comme un masque, l'ironie sert ici de démasquer, en faisant surgir la vérité : « l'ironie tourne à son usage les forces destructives de l'erreur […] ; elle leur laisse le soin […] de se discréditer […] ; elle donne l'impression, par une mise en scène appropriée, que la faillite de l'erreur vient de l'erreur elle-même, et non des objections qu'on lui adresse du dehors ». Jankélévitch précise aussi les formes rhétoriques que l'ironie peut prendre : « Elle exprime le contraire de ce qu'elle ressent. […] L'ironie est donc un jeu avec les extrêmes, le mouvement dialectique qui relie les deux termes les plus opposés d'une série. L'ironie, comme toute activité de jeu, double la conduite sérieuse seconde qui s'organise dans le loisir et la récréation. …l'ironie, c'est l'arabesque. » (in Schoentjes, 2001: 143). Jankélévitch met en évidence les principaux traits de l'ironie :

- le caractère oblique de l'ironie, celle-ci étant vue comme une stratégie de contournement de l'adversaire ;
- sa dimension pédagogique : il y a une cible, il faut non seulement faire rire à ses dépens, mais « lui donner une leçon » ;
- la dimension pragmatique : l'ironiste utilise les arguments de son adversaire et par là, lui ôte toute possibilité d'utiliser des contre-arguments ;
- l'ironie est ambiguë, cela veut dire que les propos de l'ironiste risquent d'être pris au premier degré par le récepteur.

BDD-A5755 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:38 UTC)

Ces réflexions vont être intégrées dans différents travaux ultérieurs. Les études contemporaines sur l'ironie vont dans deux directions principales. D'une part, il y a des études qui s'inscrivent dans la conception traditionnelle de l'ironie, celle-ci étant réduite à l'antiphrase (C. Kerbrat-Orecchioni, L. Perrin). D'autre part, il y a des études qui situent l'ironie dans le champ de la pragmatique et de l'argumentation (D. Sperber, D.Wilson, O. Ducrot, A. Berrendonner, M. Bonhomme, O. Reboul).

C. Kerbrat-Orecchioni se propose d'analyser l'ironie comme trope, mais sans déniant sa composante pragmatique, vue comme dominante par rapport à la composante sémantique : l'ironie est un trope illocutoire. Ironiser c'est toujours plus ou moins s'en prendre à une cible qu'il s'agit de disqualifier, tourner en dérision : « I cannot say something ironically unless what I say is intended to reflect a hostile end derogatory judgement or a feeling such as indignation or contemp » (P.Grice, 1978, in KERBRAT-ORECCHIONI, 1998: 102). D'où cette contrainte sur le sens de l'inversion sémantique, radicale ou partielle, qui caractérise le trope ironique : il consiste à traiter en termes apparemment valorisants une réalité qu'il s'agit en fait de dévaloriser – donc en la substitution d'une expression littéralement positive à l'expression négative normale ; le parcours interprétatif s'effectue ainsi dans l'autre sens : du contenu littéral positif au contenu dérivé négatif.

Dans le champ de la pragmatique, Sperber et Wilson ont développé une théorie de l'ironie comme « mention » : « On peut concevoir plutôt que toutes les ironies sont interprétées comme des mentions ayant un caractère d'écho [« echoïc mention » en anglais qui a été traduit aussi comme « mention échoïque »] : écho plus ou moins lointain, de pensées ou de propos, réels ou imaginaires, attribués ou non à des individus définis. Lorsque l'écho n'est pas manifeste, il est néanmoins évoqué » (SPERBER, WILSON, 1978 : 399- 412). La théorie des « mentions échoïques » a pour ambition de rendre compte de toutes les formes d'ironie. Cette théorie repose sur une dissociation énonciative : le locuteur mentionne des propos dont il se dissocie, qu'il impute à sa cible, qui peut être un individu, un groupe, une norme, ou même lui-même, dont il se distancie au moment de l'énonciation ironique. Les formes de la mention peuvent aller de la reprise littérale des propos à l'écho lointain, déformé, d'une opinion imputée, d'une *doxa*. Un énoncé du type « Quel beau temps ! » prononcé sous l'averse, est vu par Sperber et Wilson comme écho des propos optimistes tenus sur le temps (réflexion inspirée des affirmations de Bergson sur l'ironie), mais rien n'oblige à une telle interprétation, un peu artificielle.

Même si la théorie de Sperber et Wilson a fait l'objet de beaucoup de critiques, elle a mis l'accent sur un aspect fondamental qui sera développé par les études ultérieures : l'ironie est une parole hétérogène, elle introduit le discours de l'autre dans le discours du moi de différentes manières. On commence donc à envisager l'ironie comme un phénomène de polyphonie énonciative. O. Ducrot fait de l'ironie un exemple spécifique de polyphonie. Dans l'ironie on fait entendre un point de vue distinct de celui du locuteur: dans cette perspective, une énonciation ironique met en scène un personnage (énonciateur) qui énoncerait quelque chose de déplacé et dont le locuteur se distancerait par son ton et sa mimique. Il ferait entendre le point de vue de quelqu'un qui s'exprimerait de manière incongrue (en disant « *Quel beau temps !* » quand il pleut des cordes). Pour Ducrot, « parler de façon ironique, cela revient pour un locuteur L à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L

BDD-A5755 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:38 UTC)

n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation [...] D'une part, la position absurde est directement exprimée (et non pas rapportée) dans l'énonciation ironique et en même temps elle n'est pas mise à la charge de L, puisque celui-ci est responsable des seules paroles, les points de vue manifestés dans les paroles étant attribués à un autre personnage, E » (DUCROT, 1983 : 211). Ce faisant, L montre qu'il prend ses distances à l'égard du point de vue absurde de E. Ducrot appelle « énonciateur » ce point de vue ouvertement inadéquat qui est mis en scène à travers l'énonciation ironique. Par exemple, hier Paul a dit à Pierre qu'il neigerait aujourd'hui mais Pierre a refusé de le croire. Aujourd'hui ils se rencontrent. Il neige. Paul dit à Pierre « Tu vois, il ne neige pas ». Cette énonciation ironique dont Paul prends la responsabilité en tant que locuteur, il la présente comme l'expression d'un point de vue absurde, qui est attribué à l'énonciateur, à Pierre (c'est justement cette assimilation de l'énonciateur à l'allocutaire qui rend ici l'ironie agressive) : Paul fait Pierre soutenir qu'il ne neige pas. Prenons un exemple d'ironie de notre objet d'étude afin d'illustrer son aspect polyphonique:

> S'il [Le Pen] devait être absent [de la course pour les présidentielles], ce serait une mauvaise nouvelle pour l'UMP, un *danger pour l'équilibre de nos institutions, une injure à l'esprit de la démocratie*. » (*Le Figaro*, le 2 mars 2007)

Le locuteur (l'éditorialiste du *Figaro*) imagine les propos d'un énonciateur pour les prendre en dérision : cet énonciateur pourrait bien être Jean-Marie Le Pen ou quelqu'un d'autre qui sympathiserait avec le Front National, au cas où Le Pen ne pourra pas s'inscrire comme candidat pour la présidence de la France. Ce sont des propos que le locuteur ne prend pas à son compte, même s'il n'utilise pas de guillemets ou autres indices graphiques pour marquer sa distance. Pour comprendre l'ironie, le lecteur doit faire appel à ses connaissances extralinguistiques : à savoir que *Le Figaro* est un journal de droite, qui a soutenu la candidature de Nicolas Sarkozy et que l'UMP (droite) est un adversaire de Jean-Marie Le Pen et du parti qu'il représente (le Front National).

Alain Berrendonner (*Eléments de pragmatique linguistique*, 1981) affine les analyses de C. Kerbrat-Orecchionni concernant l'antiphrase afin de cerner la spécificité de l'ironie par rapport à d'autres formes de contradiction : « si l'ironie est bien perçue comme une contradiction, la façon de résoudre cette contradiction au décodage n'est pas toujours la même. » Pour lui, un énoncé est susceptible d'un emploi antiphrastique lorsqu'il possède une valeur argumentative. La valeur persuasive d'un énoncé, c'est son appartenance à une classe d'arguments en faveur d'une certaine conclusion. Ainsi, la phrase « Paul a fait du bon travail » produit un argument en faveur d'une conclusion positive A sur les compétences de Paul. A cette classe, s'oppose celle qui produit des arguments en faveur de la conclusion inverse non-A : « Paul est un incapable. » Un même argument ne saurait pas à la fois servir des conclusions opposées. Or, l'ironie repose justement sur une inversion argumentative, qui aboutit à un paradoxe : le fait d'ironie se produit lorsque le même énoncé entre à la fois dans les deux types d'arguments. L'ironie « réside spécifiquement non dans l'affirmation d'un état de choses et de son contraire, mais dans le fait qu'en avançant un argument, on avance du même coup l'argument inverse » (p.184).

Berrendonner montre aussi que le fonctionnement du paradoxe argumentatif réside dans un « double jeu énonciatif » : « D'une part, l'auteur affirme, apparemment sous sa responsabilité, un contenu propositionnel P. Mais d'autre part, il présente cette

BDD-A5755 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:38 UTC)

affirmation comme la "singerie" critique d'une autre énonciation primaire qui, elle, est supposée être accomplie sérieusement. L'effet d'antiphrase réside précisément en ceci : une énonciation E_1 se donne à la fois comme affirmation de P et comme qualification péjorative d'une autre énonciation E_0 portant sur le même contenu et mentionnée en écho » (*Ibidem*). Pour Berrendonner, l'indice principal de l'ironie, c'est ce qu'il nomme « la gesticulation locutoire » autrement dit l'intonation, les mimiques, etc.

La nouveauté de cette théorie c'est de voir dans l'ironie la co-présence de deux sens : l'ironie ne consiste pas à dire A pour faire entendre non-A, mais à commenter et à critiquer A, tout en disant A. Dans d'autres termes, le locuteur commente son propre énoncé (métadiscours) au moment où il l'accomplit. La mention de propos appartenant à une source extérieure constituerait un cas particulier de cette structure : « L'acte de parole que l'auteur désigne à des fins de critique, ce n'est pas une énonciation antérieure de P qui serait mise sous la responsabilité d'autrui, mais sa propre énonciation de P, celle qui est en train d'accomplir […]. C'est-à-dire que $E_0 = E_1 = E$. D'où, d'ailleurs l'effet d'antiphrase, qui, je le rappelle, consiste à faire entendre le contraire de ce que l'on dit. Faire de l'ironie, ce n'est pas s'inscrire en faux de manière mimétique contre l'acte de parole antérieur ou virtuel, en tout cas extérieur, d'un autre. C'est s'inscrire en faux contre sa propre énonciation, tout en l'accomplissant » (*Ibidem*, 210). L'énoncé ironique se joue dans une prise de distance de soi à soi, telle est la nouveauté apportée par Berrendonner. Cependant, la critique que cette théorie a attirée c'est le fait de trop négliger dans ses analyses la « situation de l'énonciation », notamment le savoir partagé par le locuteur et le récepteur.

Les théories de Ducrot et Berrendonner s'encadrent toujours dans la conception rhétorique traditionnelle par le fait qu'ils considèrent l'ironie comme fondée sur le contraire. Dans la même lignée, dans un article où il se propose de montrer que « l'acte ironique est une forme d'argumentation critique et 'négative' *sui generis* constituée par l'organisation rhétorique spécifique d'une *(dis)simulation transparente* où différentes formes du *contraire* et partiellement du *ridicule* sont mises en scène », E. Eggs (2009) distingue quatre types de *contrarium* : le contraire propositionnel, le contraire inférable, le contraire énonciatif, le contraire indiqué par les orientations argumentatives dans la langue. Sa catégorisation repose sur le constat que l'ironie peut s'associer à tout type de phrase et à tout trope. Nous allons adopter la distinction opérée par le linguiste pour rendre compte du mécanisme argumentatif indirect mis en place par l'ironie dans l'éditorial politique.

Selon Eggs, le contraire est propositionnel si, dans une situation énonciative, il est manifeste que l'ironiste veut faire entendre le contraire de ce qu'il affirme :

> Un faire-part de Michel Rocard annonçant les épousailles de Ségolene Royal et de François Bayrou , *un mot aimable* de Jean-Marie Le Pen destiné a Nicolas Sarkozy , une suggestion de Brice Hortefeux vue comme un clin d ' oeil au parti frontiste . . . (*Le Figaro*, le 14 avril 2007)

Dans cet exemple, « un mot aimable » fait allusion ironiquement aux attaques de J.-M. Le Pen à l'égard de N. Sarkozy, dénonçant les origines hongroises de celui-ci. L'ironie sera immédiatement saisie par un lecteur qui sait ce qui s'est passé au niveau des déclarations politiques quelques jours avant la parution de l'éditorial. Figure contextuelle, l'ironie exige une connaissance des circonstances pour être perçue ; cela explique les difficultés qu'on doit remonter pour identifier une ironie. Placée au début

BDD-A5755 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:38 UTC)

de l'éditorial, le groupe nominal « un mot aimable » a la tâche d'introduire une contre-argumentation, imprégnée d'autres ironies (« … et avec quelle élégance !») :

> Mais son problème immédiat [J.-.M. Le Pen], et celui de ses lieutenants, *est plus prosaïque* : récupérer les « billes » (entendre: les électeurs) que Sarkozy lui a « piquées ». Pour cela, il doit tenter de discréditer le candidat de l' UMP aux yeux de l'électorat droitier. Il a commencé à le faire - *et avec quelle élégance* ! - en dénonçant les origines hongroises de Sarkozy. (*Le Figaro*, le 14 avril 2007)

Ici, le rôle de l'ironie ne consiste pas seulement à introduire une contre-argumentation, mais aussi à dévaloriser, critiquer et même à ridiculiser les actions de la personne contre laquelle elle est orientée. Un exemple comme celui présenté plus haut nous permet de rendre compte des rôles des règles inférentielles et des règles d'interprétation : si les règles inférentielles mobilisent les inférences afin d'argumenter l'inférence qui légitime la contre-argumentation, les règles d'interprétation assurent le calcul du degré de sincérité d'une énonciation (l'ironie violant la maxime de la modalité) et l'interprétation de l'intention sous-jacente (comme dans le cas de « un mot aimable » de notre exemple) (*Ibidem*).

Prenons un autre exemple pour illustrer le contraire inférable où l'ironie joue un rôle réfutatif. Dans ce cas, l'énonciateur fait sous-entendre de manière ironique que l'intention de F. Bayrou d'abolir l'opposition gauche-droite c'est un attentat aux principes démocratiques du pays :

> Il faut dire que Bayrou *prétend tout bonnement* abolir le « logiciel » droite-gauche depuis longtemps acclimaté, chez nous, comme dans presque toutes les grandes démocraties. Son pari est excitant, intrigant et discutable. (*Le Point*, le 8 mars 2007)

Plus loin, l'ironie touche les frontières du sarcasme, en s'accompagnant de la question oratoire et du proverbe comme argument d'autorité. La réfutation des positions politiques convoquées dans le discours finit par devenir explicite :

> Mais leur impéritie justifie-t-elle [le programme de F. Bayrou] de liquider un système d'alternance démocratique ailleurs si bien-portant ? Faut-il jeter le bébé avec l'eau du bain ? Et pour le remplacer par quoi ? *Par une extase nationale qui renverserait les montagnes et réformerait dans la liesse ? Pas facile d' y croire* ! (*Le Point*, le 8 mars 2007)

L'ironie peut être fondée aussi sur un *contrarium* énonciatif signalé par le « ton de la prononciation ». Si l'on ne peut pas inférer le contraire dans l'immédiat, l'indication par intonation semble un moyen utile de « signalisation ». A l'écrit, cela pourrait être rendu par l'usage de l'exclamation, des italiques, des guillemets ou par l'allongement des voyelles. Nous avons pu voir plus haut un exemple usant de l'exclamation (« avec quelle élégance ! ») qui venait caractériser ironiquement les dires de J.-M. Le Pen.

Les tenants de l'argumentation dans la langue nous rappellent que le contraire peut être indiqué aussi par les orientations argumentatives fixées dans la langue : si « au moins » tend à orienter vers une conclusion positive, « ne….que » va vers le négatif. Dans l'exemple suivant, la métaphore « la Jeanne d'Arc du PS » s'associe à l'ironie « tout au moins » dans sa démarche argumentative :

BDD-A5755 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:38 UTC)

> Les Français ont jugé que, sur le drapeau tout *au moins*, la *Jeanne d'Arc du PS* en faisait un peu trop. Qu'importe ! L'essentiel pour Royal était d'occuper le terrain afin que la bataille ne se joue pas sur ce thème-là. (*Le Figaro*, le 30 mars 2007)

L'ironie est une figure subjective qui transmet indirectement des jugements de valeurs. Elle peut soit dévaloriser pour avancer une valorisation (par des figures similaires comme le chleuasme ou l'astéisme) soit valoriser pour suggérer une dévalorisation. Dans le cas du corpus pris en considération par notre analyse, il s'agit d'une stratégie offensive à laquelle l'ironie participe afin de dévaloriser les dires et les actions des hommes politiques. A part la dévalorisation de ce qu'elle prend pour « cible », l'ironie a encore deux fonctions dans l'éditorial : elle devient un « clin d'œil » au lecteur, en établissant une connivence entre celui-ci et l'éditorialiste, et elle permet au journaliste de dénier avoir utilisé un sens implicite, de « s'échapper à toute sanction éventuelle », car « …un ironiste ne pourra jamais être convaincu d'inconvenance pour infraction à une règle de cohérence : les cohérences, il les a toutes. ….il peut toujours s'abriter derrière l'une ou l'autre valeur argumentative, afin de soutenir que son énonciation est parfaitement convenante par rapport au contexte. » (BERRENDONNER, 1981 : 210).

L'ironie se constitue ainsi comme stratégie argumentative indirecte, comme source d'équivoque sur la valeur de l'argumentativité en jeu, et cela pour deux raisons : premièrement, elle comporte comme trait inhérent une duplicité argumentative constitutive, deuxièmement, son potentiel persuasif est dissimulé. Il s'agit donc « d'une argumentation par séduction », au sens de Grize, faisant appel à une manipulation des valeurs, argumentation qui vient s'opposer à la logique vigoureuse de l'argumentation par explication.

BIBLIOGRAPHIE

Berrendonner, B., *Eléments de pragmatique linguistique*, Minuit, Paris, 1981
Bonhomme, M., *Les figures clés du discours*, Seuil, Paris, 1998
Bonhomme, M., *Pragmatique des figures du discours*, Champion, Paris, 2005
Du Marsais, *Des tropes ou des différents sens*, Flammarion, Paris, 1992
Ducrot, O., *Le dire et le dit*, Minuit, Paris, 1983
Eggs, E., « Le pathos dans le discours – exclamation, reproche, ironie » in *Emotions et Discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, PUR, 2008
Eggs, E., « Rhétorique et argumentation : de l'ironie », in *Argumentation et Analyse du Discours. Rhétorique et Argumentation*, n° 2/ 2009 (http://aad.revues.org/index219.html)
Fontanier, P., *Les figures du discours*, Flammarion, Paris, 1978
Fromilgahue, C., *Les figures de style*, Armand Colin, Paris, 1995
Kerbrat-Orecchioni, C., « L'ironie comme trope », in *Poétique* no. 41/1981, p.109-127
Kerbrat-Orecchioni, C., *L'implicite*, Armand Colin, Paris, 1998
Mercier-Leca, F., *L'ironie*, Hachette, Paris, 2003
Perelman, C., Olbrechts-Tyteca, L., *Traité de l'argumentation*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1988
Perrin, L., « Opinion et lieu commun dans l'ironie » in *Lieux communs : topoï, stéréotypes, clichés*, Kimé, Paris, 1993, p.301-311
Perrin, L., *L'ironie mise en trope*, Kimé, Paris, 1996Plantin, C., *L'argumentation*, PUF (Que sais-je ?), Paris, 2005
Quintilien, *De l'Institution oratoire*. Tome 5, Livres VIII -IX ; éd. et tr. Jean Cousin, les Belles Lettres, Paris, 1978, IX, 2, 44-46
Reboul, O., *Introduction à la rhétorique*, PUF, Paris, 1991
Robrieux, J.-J., *Rhétorique et argumentation*, Ed. Armand Colin, Paris, 2005
Schoentjes, P., *Poétique de l'ironie*, Seuil, Paris, 2001
Sperber, D., Wilson, D., « Les ironies comme mention », in *Poétique* no. 36/ 1978, p. 399-412

BDD-A5755 © 2009 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:38 UTC)